

Objet de l'enquête : Reprise de l'Enquête Publique  
à Paris sous pension en date du  
18 Juin 2020

Arrêté d'ouverture d'enquête : N° 05/2020 du 25 Juin 2020  
Reprise  arrêté du maire de Ventron  
 arrêté du préfet des Vosges

Commissaire(s)-enquêteur(s) ou commission d'enquête :  
Prénom, Nom CHASSARD Damien fonction : Commissaire Enquêteur

Durée de l'enquête :    jours, ouverte du 15 Juin 2020 au  
15 Juillet 2020  
Siège de l'enquête : Mairie de Ventron  
Autres lieux de consultation du dossier :

RAS

**Registre d'enquête** comportant : 26 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur/président de la commission d'enquête destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire-enquêteur/président de la commission d'enquête à la mairie siège de l'enquête

Rapport et conclusions du commissaire-enquêteur/de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public dès leur réception dans la mairie où s'est déroulée l'enquête, à la Préfecture des Ardennes ou dans les directions départementales concernées.

**Réception du public par le commissaire-enquêteur/ la commission d'enquête**

Une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le commissaire

Cocher ou rayer les mentions nécessaires.